

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 10 Mars

UNE ALGÉRIE NOUVELLE

Le Sénat ne regrettera pas les longues séances qu'il a consacrées à l'Algérie. Rarement une grande discussion parlementaire fut plus féconde en enseignements.

Une première leçon qui se dégage de la manière la plus saisissante, c'est que le système suivi depuis dix ans doit être abandonné. Par un de ces brusques revirements qui ne sont que trop conformes à nos traditions nationales, nous n'avons remédié à un mal évident que pour tomber dans un excès opposé.

Sous le régime militaire, les colons étaient considérés comme un luxe inutile pour une colonie. Loin de favoriser l'immigration, les officiers des bureaux arabes considéraient l'arrivée des Européens comme un embarras et un danger qu'il fallait à tout prix éviter.

A cette conception bizarre d'un royaume arabe d'où les éléments français auraient été pour ainsi dire exclus, a succédé un système qui a fait du gouverneur général une sorte d'instrument docile entre les mains des députés et des sénateurs de l'Algérie.

Le résultat de ce nouveau système a été de tout sacrifier aux intérêts des colons. Un journal qui n'est pas suspect, donnait naguère un exemple des procédés d'expropriation dont les indigènes sont victimes.

L'administrateur d'un territoire mixte a eu récemment la fantaisie d'acheter à vil prix mille hectares d'excellent terrain à une tribu. La *djemmaa* composée des représentants légitimes de la tribu, refuse de souscrire à un marché de dupe. Rien de plus simple que de tourner la difficulté, en faisant casser ce vote par l'autorité supérieure, et en nommant d'office une autre *djemmaa*, composée de malheureux qui n'avaient aucun intérêt dans les affaires de la communauté. Ces indigènes de paille ont accédé avec le plus vif empressement, à une vente

qui ne leur causait aucun préjudice personnel; et toute une tribu, dont les moyens d'existence étaient jadis largement assurés, s'est trouvée, du jour au lendemain, condamnée à mourir de faim.

Il n'est malheureusement que trop facile à prévoir que si la France tolérait pendant quelques années encore de pareilles injustices, elle s'exposerait à recevoir dans le dos le coup de poignard d'une insurrection arabe, le jour où elle serait obligée de défendre les Vosges et les Alpes contre une attaque de front des Allemands et des Italiens.

Les colons ne se contentaient pas de se dispenser de tout ménagement envers les indigènes, ils avaient en outre la prétention de se soustraire au contrôle financier de la mère-patrie. Le budget autonome au bas duquel M. Tirman a eu l'excusable faiblesse d'apposer sa signature, a été l'étincelle qui a mis le feu aux poudres.

On s'explique comment le Canada ou l'Australie, qui ne coûtent pas une livre sterling au budget britannique, manifestent des velléités d'indépendance; mais l'Algérie qui coûte 80 millions par an à la métropole, et a besoin d'être défendue par un corps d'armée, quel titre avait-elle donc à réclamer une autonomie financière, dont l'unique raison d'être serait de servir de préface à des revendications d'automanie politique?

Mais à quoi bon récriminer contre les erreurs commises? Il n'y a qu'une voix pour reconnaître qu'on devra inaugurer un nouveau système de gouvernement. Reste à savoir de quels principes il devra s'inspirer.

Le but à atteindre est facile à apercevoir. Il s'agit d'arriver dans un délai plus ou moins éloigné à une double assimilation. Après avoir assimilé les trois départements de la métropole, il faut assimiler les Arabes aux Européens.

Au Mexique et dans l'Amérique du Sud, les Espagnols ont réussi à opérer une fusion à peu près complète entre les descendants des *conquistadores* et des Indiens. Ce n'est pas que les moyens employés pour obtenir

ce résultat aient été à l'abri de toute critique; mais les nationalités qui se sont formées dans le Nouveau-Monde n'en sont pas moins une preuve que, dans toute société humaine, les éléments les plus disparates et les plus inconciliables en apparence, peuvent à la longue s'amalgamer et se confondre.

Le premier moyen de faciliter un rapprochement entre les Français et les Arabes, sera d'observer une stricte justice envers les vaincus. Plus de ces expropriations où l'indemnité préalable à espérer est remplacée par des *bons* uniquement destinés à procurer de gros bénéfices aux usuriers juifs. Plus de code spécial de l'indigénat qui, sous prétexte de conférer aux agents de l'administration française un pouvoir disciplinaire, indispensable, livrent les malheureux Arabes à des tyrannies locales impossibles à contrôler.

En un mot, garanties sérieuses assurées à la propriété indigène et égalité parfaite devant le code pénal. Tels sont les deux principes fondamentaux qui pourraient être appliqués sans délai.

Ces deux réformes une fois réalisées, les autres progrès s'accompliront peu à peu. Nous comprenons la tentation qu'éprouvent certains hommes d'Etat de se servir de l'instruction primaire comme d'un moyen de propagande en faveur de la France; mais il ne faut pas perdre de vue qu'en Algérie, le fanatisme musulman est toujours en éveil, et que les Arabes éprouvent une vive répugnance à confier leurs enfants à des instituteurs européens.

Certes, il ne faut pas renoncer à apprendre le français aux petits indigènes; mais si l'on veut éviter tout espèce de froissement religieux, il sera indispensable de leur faire enseigner notre langue par des professeurs musulmans.

Il serait à désirer que les Français apprennent l'arabe en attendant que les Arabes apprennent le français. L'Algérie est le paradis des fonctionnaires; les huissiers, les greffiers, les notaires, les commissaires-pri-

seurs, tous les officiers ministériels, en un mot, sont des employés de l'Etat. Ne serait-il pas possible d'utiliser l'irrésistible passion que les jeunes Français éprouvent pour les fonctions publiques, en exigeant de tout candidat à un emploi en Algérie, une connaissance approfondie de la langue des indigènes avec lesquels il se trouvera en contact chaque jour?

DELMOURS.

INFORMATIONS

Voyage Présidentiel

On annonce que M. Carnot ne fera pas, cette année, le voyage en Algérie dont on parle depuis longtemps.

Cependant, le président compte, cet été, faire une tournée comme celles qu'il a faites les années précédentes.

M. Carnot se rendra dans le Midi pour répondre aux invitations réitérées qu'il a reçues de diverses municipalités, notamment de Toulouse et de Pau.

Guillaume II et Bismarck

On assure que le prince de Bismarck et le général de Caprivi se seraient politiquement réconciliés. Cette réconciliation expliquerait le rapprochement de M. de Caprivi vers les parties du Cartel. On pense que les attaques des journaux bismarckiens contre le gouvernement vont donc cesser.

D'autre part, le bruit court à Berlin que l'empereur Guillaume va probablement étonner encore l'Europe par un de ces coups d'éclat brusques et imprévus qui lui sont familiers et qui s'expliquent par sa nature changeante. Il n'est plus douteux que Guillaume II négocie actuellement avec l'ex-chancelier et que le général Wedel, qui a reçu la mission ostensible d'aller porter un volume au roi de Danemarck, avait une mission bien plus considérable à remplir: celle de se rendre à Friedrichsruhe pour conférer avec le prince de Bismarck.

La commission du budget

Les membres de la commission du budget se sont réunis pour nommer leur président.

Par 19 voix contre 2 obtenues par M. Brisson et une par M. Sarrien, M. Casimir-Périer a été élu.

Son visage radieux ne disait rien. C'était Jean-Pierre.

Dans la foule, il aperçut M. Durand et la mère Marie.

Il leur envoya un sourire.

Une voix cria :

— Quel numéro.

Et Jean-Pierre répondit, d'une voix mâle et presque joyeuse :

Le numéro 13. Vive la France !

La mère Marie fit un bond jusqu'à M. Durand.

— Il ne partira pas, lui dit-elle.

— Non, dit le fermier de pêche en lui serrant main.

XIII

LA MÈRE MARIE SUR SON TRENTE-ET-UN

Le numéro 13, qu'avait tiré Jean-Pierre, amena plusieurs conversations particulières entre les différents personnages de cette histoire.

Nous les reproduisons simplement ici sans commentaires.

La première eut lieu tout de suite au café Denis, en face de la place du marché, où les conscrits faisaient leur première halte.

Le patron et le compagnon trinquaient.

Et le patron était plus triste que le conscrit.

Après avoir vidé son verre d'un seul coup, comme un digne pêcheur, le père Durand commença sa petite allocution.

— Voyons, petit gas, dit-il, tu ne peux te faire aucune illusion sur ton numéro; c'est ce qu'on peut appeler pas de chance.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT. 21

LE

Conscrit de Corbeil

PAR AUGUSTE VILLIERS

XII

LE TIRAGE AU SORT

Le sous-lieutenant et le n^o 13 étaient deux cauchemars qui accompagnaient généralement son sommeil.

Le mois de mars arriva, et avec lui le jour fatal.

La mère Marie n'avait pas été sans demander depuis longtemps déjà à Jean-Pierre ce qu'il espérait faire. Elle avait agité toutes les cordes qu'avaient touchées M. Durand, mais elle n'avait pas été plus heureuse que lui.

Son fils avait toujours répondu par ces mots plein d'espoir :

— Je tirerai un bon numéro !

Le 7 mars au matin, tous les jeunes gens du canton, qui en chapeau, qui en casquette, la tête enrubannée de plusieurs couleurs, et précédés d'un vieux troupière battant la caisse, parcouraient en chantant les rues de la ville de Corbeil.

Chaque commune avait son drapeau. Les conscrits arrivaient les uns par 4, les autres par 10,

les autres par 15.

Ceux qui se trouvaient peu nombreux se joignaient à leurs voisins.

Les conscrits de Corbeil plus nombreux, naturellement, étaient les plus regardés.

Les pères et les grands-parents suivaient, se souvenant de leur jeune temps et fêtant un peu trop la dive bouteille.

Au milieu du groupe des Corbellois ou des *Corbillards*, comme on dit dans le pays, on remarquait Jean-Pierre, le plus grand et le plus beau garçon de cette année-là.

Il était aussi le plus enrubanné. La mère Marie avait fourni le ruban et Jenny avait offert sa quote-part.

M. Durand accompagnait son petit gas.

En voyant passer les conscrits, les jeunes filles sur le seuil des portes, ou aux fenêtres, leur faisaient des signaux et lançaient des paroles d'encouragement.

Quelques-unes se disaient :

— Mon futur mari est là.

Il n'y avait que les mères qui n'étaient pas gaies.

Elles prononçaient des paroles d'espoir, mais l'inquiétude torturait leur sourire.

Pauvres femmes !

Elles ont élevé vingt ans le fruit de leurs entrailles, et un jour, alors que ces enfants sont presque des hommes, la patrie, cette autre mère, armée de la loi, cette déesse inflexible, vient leur prendre leur trésor, pour les jeter au hasard dans la guerre; cette Euménide inutile !

Ab ! nous le croyons fermement : il arrivera un

jour où les peuples, débarrassés des rois, fraterniseront, et où le bronze ne servira plus qu'à élever des statues aux grands hommes.

La place de la mairie était encombrée de monde.

Bientôt midi sonna.

Les maires des vingt-cinq communes du canton, ceints de leur écharpe, entrèrent à tour de rôle, suivis des conscrits.

Les parents, les amis, les curieux, restèrent à la porte.

Une demi-heure après, le premier qui avait tiré sortit.

Il était radieux.

— 115 sur 116, dit-il triomphalement.

— Et Corbeil ? dirent plusieurs voix.

— Corbeil tire le dernier.

— Malheur ! fit un vieux père, il ne restera plus que les mauvais numéros.

— Peut-être dit M. Durand ; c'est le hasard.

Et les suppositions se succédaient sans se ralentir.

A chaque moment un jeune homme sortait gai ou soucieux, suivant le numéro qu'il avait tiré, et il allait acheter la feuille coloriée traditionnelle, qu'il attachait à son chapeau portant le chiffre qui lui était échu.

Cela dura une heure.

Soudain un jeune homme de Corbeil parut ; il avait le 99. Un battement général de mains le salua.

Trois autres le suivirent, deux avec de bons numéros, le troisième avec un douteux.

C'est toujours un espoir jusqu'à la révision.

Le cinquième arriva.

La maladie du prince Napoléon

L'état du prince Napoléon est toujours grave. Les médecins ont déclaré que la maladie suivait sa marche progressive; tout espoir de guérison est donc perdu.

La Liberté de conscience

On vient de publier, par voie de rapport, dans toutes les casernes du gouvernement militaire de Paris, un ordre du général Saussier prescrivant que les soldats qui désireraient accomplir leur devoir passal pourraient sortir du quartier dès le réveil pour se rendre aux églises voisines, les dimanches de la Passion, des Rameaux et de Pâques.

Par ce même ordre, le gouverneur de Paris rappelle que, conformément à la loi, les dimanches et jours de fêtes légales doivent être, pour les hommes de troupe, des jours de repos absolu.

On ne peut qu'approuver absolument l'initiative prise par le gouverneur militaire de Paris.

Le traitement de la tuberculose

Le Figaro de ce matin publiait une information dans laquelle il racontait que la méthode de sang de chèvre à des phthisiques, mise en pratique par le docteur Bernheim, donnait des résultats déplorables; que quatre malades, dont il donnait les noms, sont morts des suites de la transfusion, et que la famille d'une des victimes intentait un procès au médecin.

En réponse à cette information, le docteur Bernheim adresse au Figaro une lettre dans laquelle il dément formellement les assertions de ce journal, n'ayant jamais soigné les personnes dont le Figaro donne les noms. Le docteur déclare ensuite que, sur quatre-vingts phthisiques qu'il a traités, il a eu à déplorer un seul accident, celui d'un phthisique au dernier degré, qui est mort d'une syncope avant la transfusion.

Le docteur ajoute que sa méthode est expérimentée dans un hôpital de Paris, en présence des professeurs de la Faculté de médecine, et qu'il enverra sous peu un rapport détaillé à l'Académie.

Berlin, 8 mars, soir.

La Gazette de la Pharmacie annonce que le professeur Ewald, chef d'un des services de l'hôpital Augusta, va prochainement faire une communication sur un nouveau remède qu'il a découvert contre la tuberculose.

Au Tonkin

Voici les nouvelles apportées par le courrier du Tonkin et publiées par le Temps :

M. Bonnal, résident supérieur par intérim, retournera par le prochain courrier. Le bataillon envoyé de Saïgon au Tonkin à cause d'une recrudescence des faits de piraterie, a été très éprouvé. Il a perdu cent soldats et plusieurs officiers, dont le capitaine Guignard, tué dans une reconnaissance autour de Thuong où deux lieutenants ont été blessés.

La colonne du commandant Préfet qui opère dans le Bo-Chanè, à l'Est de Caobang, s'est mise en route le 13 janvier; elle est arrivée le 14 à Lung-Tikai, près d'un pont où le chef Lichidong se trouvait avec une centaine de partisans. Les positions ont été enlevées après une vive résistance.

Au retour et suivant une autre route, la colonne s'est de nouveau trouvée devant des grottes fortifiées où une autre bande venait de passer la nuit. Dès qu'ils se sont vus atteints, les pirates ont jeté des sacs de poudre dans les grottes et l'explosion a

brûlé à la figure un sergent et un soldat de la légion.

La situation générale est un peu meilleure.

On attribue la recrudescence de piraterie à la réduction trop rapide des effectifs et à la suppression de divers postes.

Le pays reprend son aspect normal.

Il y a eu un incendie dans une mine de charbon à Nong-Son, près de Touran. Le feu est éteint. L'exploitation était ouverte au départ du courrier. L'exploitation minière du Tonkin s'est enrichie par la découverte récente de deux mines d'antimoine, dont les gisements sont riches.

L'influenza sévit avec intensité à Shanghai et à Yokohama.

Combat au Sénégal

Le colonel Archinard vient d'attaquer Diena. Le centre des révoltés, Baninko, très fortifié, était défendu par 1,000 hommes. Le combat a commencé à la pointe du jour. A midi, les troupes entraient dans la place par quatre brèches. Au nombre des blessés figurent le capitaine Briquelot, le lieutenant Marchand, les sous-lieutenants Charbonnier et Mangin, grièvement atteints.

Le capitaine Blabb, les lieutenants Sensarrie, Baudot et Orsat ont été blessés légèrement.

L'ennemi laisse 600 hommes sur le terrain, parmi lesquels le chériff Amadou et Onolata, chef des révoltés.

On présume que le siège de Kinian sera bientôt terminé, et la colonne Archinard empêchera l'armée de Samary de venir dégager la ville. La situation est bonne et permet de penser sérieusement à la pacification et à l'organisation de nos nouvelles conquêtes.

« Thermidor »

Saint-Petersbourg, 8 mars.

Hier soir, a eu lieu au théâtre Michel, au bénéfice de M^{me} Marie Legault, la première représentation de *Thermidor*.

Les incidents provoqués à Paris par la pièce de M. Sardou ayant excité une vive curiosité, la salle était comble.

La famille impériale et l'élite de la société pétersbourgeoise assistaient à la représentation.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE DE CAHORS

Discours prononcés au banquet annuel du 7 février 1891.

DISCOURS DE M. LURGUIE, PRÉSIDENT

Messieurs et Chers Camarades, Lorsque tous les ans, nous profitons de notre réunion, dans ce banquet amical, pour dire un dernier adieu aux camarades que nous avons récemment perdus, le récit des principales circonstances de leur carrière ramène notre souvenir vers le temps de notre première jeunesse, vers cette époque ensoleillée de la vie où les peines sont courtes et où les joies sont vives.

Ce retour vers un passé où la gaieté règne en souveraine, vient ainsi atténuer pour un moment les tristesses de la séparation. J'ai besoin de faire appel à ce sentiment pour dominer l'émotion que j'éprouve au moment où j'ai à vous parler des trois camarades que nous avons perdus dans le cours de cette dernière année, et en particulier

demain nous recauserons de cela.

Jean-Pierre sourit de son bon sourire.

— Tenez, monsieur Durand, dit-il, je vous dis que j'ai la vocation; je viendrai général, vous verrez.

— Caporal ou tambour, ajouta M. Durand, répétant le dicton; m'est avis qu'il vaut mieux rester pêcheur que d'aller se faire casser les côtes pour le roi.

— Pour la patrie ! dit Jean-Pierre.

M. Durand regarda autour de lui, puis tout bas :

— Autrefois, du temps de mon père, c'était pour la patrie, en effet, et c'était beau; mais aujourd'hui, gas, c'est pour un homme, et c'est vilain.

Jean-Pierre ne répondit rien. Il lui importait peu au fond, s'il parlait, s'il voulait mourir, ce n'était pas tout à fait pour la France; c'était pour oublier Jenny.

Ils causèrent ainsi jusqu'au dîner, allant de cabarets en cafés et de cafés en cabarets, suivant les autres conscrits et les amis.

Au dîner, la mère Marie était présente. Elle lança quelques paroles qui restèrent sans réponse. Mais M. Durand lui avait dit d'être tranquille, qu'il ferait les fonds.

Pourtant une secrète inquiétude la possédait.

Au sortir de table, elle prit Jean-Pierre à part :

— Voyons, lui dit-elle, parle-moi franchement. Que veux-tu faire ?

— Mère, dit-il, je ne vois aucun mal à être soldat.

— Soldat, toi !

de Ludovic Durieu, cet excellent ami, que la mort est venue frapper prématurément, alors qu'il remplissait, avec tant de distinction, les fonctions de président du tribunal d'Agen.

Les maîtres de notre jeunesse, et je suis heureux d'en voir deux au milieu de nous, nos maîtres, dis-je, ne me démentiront pas lorsque j'affirmerai que parmi les nombreux élèves auxquels ils témoignaient un si vif intérêt, Durieu est de ceux qui ont toujours eu la meilleure place dans leur souvenir. Ils avaient été frappés de ses dispositions si heureuses, de son intelligence ouverte et vive, de son esprit prompt à la répartie, de son caractère plein de gaieté et d'affectueux abandon; aussi avaient-ils prévu, dès cette époque, que cet écolier, malin et bon enfant, serait un jour ce qu'il fut, en effet, un homme d'esprit; mieux encore, un homme de cœur.

Après avoir fait ses études de droit, Durieu vint se fixer au barreau de Cahors. Il avait bien choisi la carrière qui lui convenait.

Il aimait à parler et parlait bien. Il lui fallait un auditoire. Ses débuts à la barre furent un succès. Il avait toutes les qualités nécessaires pour l'obtenir : une parole facile et élégante, une aisance parfaite, le don de saisir et de mettre en relief le côté pittoresque des choses, et, en même temps, une sympathie profonde pour les misères humaines, sympathie qui donnait à sa parole une émotion communicative. Tels sont les éléments au moyen desquels il composait ces plaidoiries charmantes, toujours originales et parfois très hardies, où il employait tour à tour, pour désarmer la rigueur de ses juges, tantôt le rire, tantôt les larmes.

Après la révolution de septembre, il entra comme substitut au parquet de Cahors. Le point de vue changeait; mais les moyens de réussir étaient au fond les mêmes; c'est dire que le succès l'accompagna dans sa nouvelle carrière. Cependant, le moment était passé de lâcher la bride à son imagination et de se risquer dans la fantaisie : la gravité s'imposait, il devint grave sans cesser d'être spirituel. Un jour il avait à requérir contre une bande de voleurs dont le chef, homme redoutable à cause de son intelligence peu ordinaire, portait un nom connu dans l'histoire du droit : il s'appelait Boutaric. Je ne sais s'il était le descendant dégénéré du célèbre jurisconsulte, ainsi que le disait plaisamment Durieu, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il était d'une habileté rare et qu'il avait échaffaudé une défense sur laquelle il fondait les plus grandes espérances. Avec une verve impitoyable et une dextérité parfaite, le jeune substitut démolit pièce à pièce le système de l'accusé; en un tour de main, il mit à morceau la défense. Boutaric et sa bande furent condamnés. Six mois après, Durieu recevait, de je ne sais plus quelle maison centrale, un bibelot finement travaillé : c'était Boutaric qui, en sa qualité d'homme d'esprit et d'homme sans fiel, témoignait ainsi de son admiration pour le talent de son ancien accusateur. Je n'ai pas besoin d'ajouter, qu'il avait absolument oublié d'adresser le plus petit gage de reconnaissance à son défenseur (1).

Durieu ne négligeait aucune des branches de ses fonctions. Aussi aimait-il à donner son avis dans les procès civils, aux débats desquels il assistait comme membre du ministère public. Dans une circonstance, un des avocats, les plus distingués, du barreau de cette époque, lui disait : « Comment faites-vous, à votre âge, pour donner d'aussi bonnes conclusions ? Cher maître, répondait le jeune magistrat, avec un malicieux sourire, je me guide sur votre physionomie : lorsque vous êtes calme, je vous donne raison; si, au contraire, vous avez l'air de vous fâcher, je n'hésite pas à en conclure que vous avez tort, et vous voyez que je me trompe rarement. » Le trait était piquant, mais la vérité est que Durieu travaillait beaucoup et suppléait, par l'étude, à l'expérience qu'une longue pratique peut seule donner.

(1) Le défenseur était précisément M. Lurgue.

Malgré son goût très vif pour les fonctions du Ministère public, il dut se résigner à les quitter. Il ressentait déjà les premiers symptômes du mal qui devait l'enlever. L'excitation des débats lui était nuisible. Il dut faire à sa santé le sacrifice de ses préférences et demander à s'asseoir. Il fut nommé juge au tribunal de Cahors. Il trouva dans ces nouvelles fonctions l'occasion d'exercer ses facultés les plus hautes.

Il put, en effet, grâce à son intelligence ouverte, accessible aux sujets les plus divers, grâce à son esprit indépendant et droit, ennemi des parti-pris et des préjugés, chercher derrière les apparences les plus fallacieuses la réalité des choses, et atteindre ainsi ce but que la conscience du juge poursuit toujours avec passion, la découverte de la vérité.

Sa valeur et ses services le désignaient pour un avancement marqué. En 1880, il était élevé au poste de président du tribunal civil de Marmande. En 1883, il était placé à la tête du tribunal d'Agen, où sa mort a laissé d'animes et profonds regrets.

Les derniers temps de sa vie furent attristés par les sombres pressentiments que lui donnaient les atteintes de plus en plus fréquentes du mal dont il souffrait depuis longtemps déjà. C'est au cours de ses épreuves que se manifestèrent surtout la fermeté et l'élevation de son caractère. Résigné, quant à lui, il cherchait à entretenir parmi ceux qu'il aimait, chez sa vaillante femme, chez ses fils dévoués et bien dignes de lui, des illusions qu'il n'avait plus. Il donnait ainsi une preuve suprême de cette bonté rare qui lui avait valu tant d'amis et qui fait que tous ses camarades gémiront de lui un impérissable souvenir.

Messieurs, c'est encore la bonté qui fait le trait dominant du caractère des deux autres camarades que nous venons de perdre : Lucien Duc et Charles Cayla.

Les camarades d'école de Lucien Duc se plaisent à rappeler sa loyauté et sa droiture. Ceux qui l'ont connu plus tard portent sur lui le même témoignage. Ses manières affables, sa douceur et sa bonhomie, prévenaient en sa faveur et lui attirèrent, dès le premier abord, des sentiments de confiance et de sympathie que des relations plus intimes changeaient bien vite en affectueuse estime.

Son intelligence était à la hauteur de ses qualités morales, ainsi que le prouvent ses succès dans la carrière qu'il avait choisie. Entré dans l'administration des finances en 1875, il était nommé percepteur en 1877, et en moins de deux années il franchissait quatre degrés de la hiérarchie. Au mois de mai 1888, il était élevé à la 2^e classe de son grade et envoyé en résidence à Montcuq. C'est là qu'au mois de mars 1890, il a été frappé inopinément en pleine jeunesse et en plein bonheur, alors que la vie semblait lui offrir les plus riantes perspectives entre une jeune femme remplie de mérites et de grâce, dont il était tendrement aimé, et de jeunes enfants qu'il adorait. Ce coup inattendu retentit cruellement dans le cœur de son frère, le docteur Alexandre Duc, qui avait pour lui une affection si profonde et si vive. Puisse notre excellent camarade trouver dans l'expression de nos regrets un adoucissement à sa cuisante douleur !

Comme Lucien Duc, Charles Cayla appartenait à une très ancienne et honorable famille de notre pays, dont un membre, M. Cayla de Fages, qui fut pendant longtemps juge de paix du canton de Lauzès, s'éteignait récemment à un âge avancé, entouré de l'estime et de la considération publiques.

Charles Cayla entra tout jeune au lycée de Cahors. Son intelligence et son application au travail permettaient de former pour son avenir les plus brillantes espérances; malheureusement la maladie devait rendre vains ses premiers efforts. Après une année de mathématiques spéciales au lycée Saint-Louis il se présentait aux examens de l'école Polytechnique en 1862. Déclaré admissible, il fut forcé de suspendre son travail dans l'intervalle des deux épreuves, il concourut néanmoins et faillit être admis. Il entra alors

— Je l'avais prédit, et j'y comptais, dit Jean-Pierre.

Bon; je suis content de te voir prendre la chose du bon côté, mais je suppose que tu aimerais autant continuer à faire la pêche aux brochets, que de passer sept ans à jouer de la clarinette de cinq pieds ou à étriller, chaque matin, un poulet d'Inde ?

— Peut-être oui, peut-être non, répondit Jean-Pierre.

— Je ne m'explique pas ton raisonnement.

— Il est bien simple. Je veux bien rester sans rien devoir à personne; je veux partir, si je dois avoir des obligations à n'importe qui.

— Ecoute, continua le patron. Je ne suis pas un prêteur d'argent; entre nous garçon, ce n'est pas un prêt; en un mot, je puis trouver la somme.

— Ça vous gênera.

— Je ne dit pas non, mais n'importe, soyons francs, veux-tu ?

— A coup sûr.

— Eh bien ! c'est la dot de Jenny... prends les deux.

Et le père tendit la main à son compagnon, s'attendant à une chaude étreinte.

Jean-Pierre saisit, en effet, la main qui s'offrait à lui.

— Merci, dit-il, merci cent fois M. Durand, mais je ne puis accepter.

— Pardieu, voilà du nouveau !

— Je n'aime pas mademoiselle Jenny, fit-il plus bas, si je n'en suis pas aimé.

M. Durand resta un instant stupéfié.

— Impossible ! dit-il; je suis sûr du contraire,

— Pourquoi pas ? La seule pensée qui me chagrine, c'est de te quitter; mais si cela arrivait, ton sort serait assuré.

— Ne t'occupe pas de moi, reprit la vieille femme; grâce à M. Durand et à ma place au marché, je gagne ma vie; à mon âge il me faut, Dieu merci, peu de chose pour exister; c'est de toi qu'il s'agit.

— Moi ! oh ! je ne crains pas l'exercice.

— Tu ne me comprends pas ou tu ne veux pas me comprendre.

— Explique-toi, alors.

— M. Bertrand, dont tu as sauvé le fils peut parler pour toi ou te...

— N'achève pas, mère Marie : je ne veux rien devoir à ces gens-là !

La mère parut réfléchir.

— M. Durand t'offre de t'acheter un homme.

— Oui, mais je refuse.

— Pourquoi ? Il ne faut pas avoir de fierté mal placée.

— Les quinze cents francs qu'il faut pour mon rachat sont la dot de Jenny, et...

Il hésita. Mais la vieille savait à quoi s'en tenir.

— Et tu ne veux accepter que si la fille suit la dot ?

— Oui, dit Jean-Pierre.

— Eh bien ! alors, cela doit aller tout seul. Jean-Pierre approcha la bouche de l'oreille de sa mère.

— Tu ne diras rien, dit-il.

— Non.

— Jure-le.

— Sur tout ce que tu voudras.

— Eh bien, Jenny aime Maurice Bertrand.

La vieille laissa tomber ses deux bras.

— Je comprends tout, dit-elle; tu as raison, pas d'argent des Bertrand, pas d'argent d'ici... mais...

— Mais... répéta Jean-Pierre.

— Je te le dirai plus tard, petit; J'ai une idée.

Le conscrit regarda la salle à manger et les convives. Il parut plus gai que jamais.

M. et M^{me} Durand souriaient entre eux et se montraient Jenny.

— C'est elle qui arrangera tout, disait M^{me} Durand à son mari.

— Ainsi soit-il ! répondait celui-ci en versant à plein verre le vieux vin de Saintry, de la côte des Brosses.

Jean-Pierre buvait sec, que c'était un plaisir de le voir, et pourtant il ne se grisait pas.

Il guettait une sortie de Jenny et ne tarda pas à voir la jeune fille se lever pour aller à la cuisine.

Les têtes commençaient à s'échauffer.

Le garde pêche chantait même une chanson qui captivait, en ce moment, toutes les oreilles.

Le jeune homme se leva doucement et rejoignit Jenny.

Le vin, sans le dompter, lui avait cependant donné une hardiesse qu'il n'avait jamais eue avant ce jour.

Il s'approcha de Jenny, surprise de le voir venir à elle, chose qu'il n'avait pas faite depuis la fatale découverte.

dans l'Université. Nommé maître répétiteur au lycée de Poitiers en 1863, il ne tarda pas à être appelé à Paris par ses anciens maîtres qui avaient pu apprécier sa valeur, et qui n'avaient point oublié qu'il avait été aussi déclaré admissible aux examens d'entrée à l'École normale supérieure. Il fut nommé au collège Rollin, où il devint trois ans après préfet des études. Il conserva ce poste jusqu'en 1879. C'est alors que Gambetta, qui lui était très attaché et qui connaissait ses mérites, lui fit obtenir la perception de Courbevoie, et, quelque temps après, celle de Neuilly. Son intimité avec notre cher et regretté camarade, devint à cette époque plus étroite encore par son mariage avec la fille de M. Richard, le secrétaire particulier du Président de la Chambre, l'ancien intendant général de l'armée du Nord, au temps de la Défense nationale. La mort de son grand ami le laissa inconsolable; il ne devait pas lui survivre longtemps. Depuis quelques années, sa santé chancelante donnait à sa famille de vives inquiétudes; son mal ayant empiré, il était allé demander au soleil du Midi, si non la guérison, du moins un adoucissement à ses souffrances. Mais, ni les ressources de la science, ni les soins dévoués de sa digne compagne ne purent conjurer le danger: il devait succomber.

En 1871, après le premier siège, pendant lequel il avait fait vaillamment son devoir en plusieurs rencontres, notamment aux avant-postes, sous Nogent, Charles Cayla était revenu à Cahors pour fuir la Commune et se refaire des fatigues et des privations qu'il avait endurées. Nous le retrouvâmes alors tel que nous l'avions connu autrefois, toujours aussi affectueux. Depuis lors, nous ne l'avons pas revu; mais notre amitié pour lui était restée aussi vive, malgré l'éloignement. Aussi, la nouvelle de sa mort a-t-elle causé parmi nous une émotion aussi grande que parmi les nombreux amis qui l'entouraient et pouvaient apprécier chaque jour les qualités exquisées de cette nature d'élite.

(A suivre)

Enregistrement

M. Baboulet, surnuméraire à Toulouse, est nommé receveur de l'enregistrement, des domaines et du timbre à Catus, en remplacement de M. Levailant, appelé au Bureau de Guéméné (Morbihan).

Instruction publique

M. Bourthoumieux, délégué aux fonctions de commis principal de l'inspection académique du Lot, est nommé titulaire de son emploi.

M^{me} Kergomard est maintenue, pour 1891, inspectrice des écoles maternelles pour le département du Lot.

Congés de Pâques

Pour les lycées et collèges de garçons et de filles du département, les vacances de Pâques sont ainsi fixées:

Sortie: le dimanche 22 mars, après les offices.

Rentrée: le lundi soir, 6 avril, à l'heure habituelle.

Au Palais

L'instruction de l'affaire Escoffier est à peu près terminée.

Cette affaire sera très probablement appelée à la seconde session des assises de cette année, c'est-à-dire en mai prochain.

Il paraît que le jury aura à répondre à plus de sept cents questions.

Mairie de Cahors

Le Maire de Cahors a l'honneur d'inviter les pères de famille ayant 7 enfants mineurs vivants, légitimes ou reconnus, et payant une contribution personnelle mobilière de 21 francs ou au dessous, à en faire la déclaration à la mairie, s'ils veulent être exonérés de la dite contribution.

Armée territoriale

L'autorité militaire vient de faire afficher dans toutes les communes dépendant du 17^e corps d'armée, une affiche concernant les appels en 1891 d'une partie des classes 1878 et 1879.

Les intéressés feront bien de consulter cette affiche, qui tiendra lieu d'ordre de convocation pour tous ceux qui n'auront pas reçu d'ordres individuels.

Les sections militaires

Le ministre de la guerre a décidé que les hommes de la profession de boucher, ou exerçant une industrie se rapportant à l'alimentation, et possédant une excellente instruction primaire, pourraient être versés dans les sections militaires, actives ou territoriales, de commis et ouvriers d'administration, et y obtenir rapidement le grade d'adjudant.

Tribunal correctionnel de Cahors

Dans son audience du 6 mars, le tribunal correctionnel a condamné à trois mois de prison le nommé Antoine Jailloux, ce dangereux vagabond dont nous avons raconté l'émouvante arrestation par les habitants de la commune de St-Cyprien.

Deux autres jeunes vagabonds, les nommés Louis Marie et Eugène Hardy, arrêtés par la gendarmerie de Montcuq, ont comparu à la même audience. Le premier n'a été condamné qu'à 3 jours de prison; les renseignements faisant encore défaut pour le second, le tribunal n'a fait que confirmer le mandat de dépôt.

Lacapelle-Marival

Les électeurs de la commune de Lacapelle-Marival sont convoqués, pour le dimanche 15 mars, pour procéder à l'élection de cinq conseillers municipaux.

Sur les conseillers municipaux à élire, quatre sont démissionnaires.

Gourdon

Par arrêté de M. le préfet du Lot et sur la présentation du conseil d'administration de l'hospice de Gourdon, M. le Dr Larroque est nommé médecin de cet hospice.

M. le Dr Calmeille, également attaché à cet établissement, et M. Larroque nouvellement nommé, assureront le service médical de l'hospice, en faisant six mois chacun les visites.

Nécrologie

On nous écrit d'Anglars-Juillac:

Les obsèques du regretté M. Stanislas Couture, qu'une longue et cruelle maladie vient d'enlever à ses nombreux amis, ont eu lieu mercredi dernier, à l'église d'Anglars, au milieu du concours empressé de la population, qui avait tenu à donner un dernier témoignage de sympathie à l'homme de bien qu'elle n'oubliera jamais.

M. Charles de Bercegol, ancien avocat à la cour d'Agen, docteur en droit, a prononcé, sur la tombe, après les dernières prières, les paroles suivantes:

Chers habitants d'Anglars, Messieurs,

Vous me reprochiez, avec raison, d'avoir manqué à un devoir, si en venant mêler aujourd'hui mes larmes aux vôtres sur cette nouvelle tombe que la mort vient de creuser, je ne prenais pas la parole, en votre nom et au mien, pour payer un dernier tribut d'hommages, de sympathie et de regrets à celui qui va faire un si grand vide parmi nous!

M. Stanislas Couture avait pour amis tous ceux qui le connaissaient; il suffisait de l'avoir vu pour s'attacher à lui.

Je voudrais que vous prissiez la parole à ma place, chers habitants d'Anglars; vous diriez plus éloquemment que moi, tout le bien qu'il vous a fait pendant la carrière qu'il a parcourue trop courte, hélas! pour sa famille, trop courte pour moi, qu'il honora de son affection et trop courte aussi pour vous, dont il fut toujours l'ami fidèle et l'infatigable protecteur. Vous devriez surtout me remplacer dans cette douloureuse circonstance, vous qui lui confiâtes si souvent vos intérêts; vous nous diriez, sans craindre de blesser aujourd'hui sa modestie, que grâce à l'intelligence dont il était doué, à son jugement ferme et droit, à sa connaissance approfondie des affaires, dont les plus ardues ne furent jamais à la hauteur de sa perspicacité et grâce surtout à son esprit conciliant, vous aviez toujours trouvé en lui, non seulement un conseil aussi intégrè que dévoué, mais, surtout un ami sincère, dont une seule parole, sortie de son cœur d'or, rétablissait l'union, qui est le premier bien que nous ayons ici bas, dans les familles les plus divisées.

Les adversaires qui lui soumettaient leurs querelles ne le quittaient jamais sans se serrer la main.

M. Couture était l'homme de bien par excellence, ah! il vous l'aurait prouvé mieux encore qu'il ne l'a fait chers habitants d'Anglars, si en rendant justice à sa capacité et à ses vertus, ce qui est si rare de nos jours, il avait été placé à la tête de votre commune, c'était une position, dont il était certainement digne avant tous et je puis dire hautement, sans craindre d'être contredit et sans blesser qui que ce soit, que personne, non personne, n'aurait pu ni osé la lui disputer.

N'est-ce pas? vous qui le connaissiez encore mieux que moi, que vous auriez eu avec celui que vous pleurez, un administrateur dont vous auriez été fiers et que vous auriez envié toutes les communes de notre canton.

Je ne puis me séparer de vous, qu'il m'est si doux d'appeler notre ami, sans parler à ceux qui vous accompagnent à votre dernière demeure de la vertu que vous avez su si bien pratiquer pendant toute votre vie et qui est la plus agréable à Dieu, la Charité. De tout temps on a appelé votre maison, la maison des pauvres; c'est là que surtout à la saison des frimas ils arrivaient tous les soirs comme chez eux, bien sûrs de trouver non seulement de quoi réchauffer leurs membres engourdis par le froid, de quoi apaiser leur faim, mais aussi une couche pour se reposer pendant la nuit de leurs fatigues. C'est vous-même qui les serviez; en entrant dans votre demeure si hospitalière, ils devenaient les maîtres du logis et vous deveniez leur serviteur.

Que je voudrais vous voir tous ici aujourd'hui, vous les déshérités de la fortune et les meilleurs amis du divin Maître, vous formeriez autour de ce cercueil la plus belle de toutes les couronnes, et celles-là ne se flétrissent jamais!

Ah! si le verre d'eau fraîche dont parle l'évangile, ne reste jamais sans récompense, quelle doit être magnifique la couronne que vous avez tressée vous-même pendant tous les jours de votre vie! Elle se compose d'autant de fleurons que d'indigents que votre main compatissante a secourus.

Il doit être doux de mourir, quand, comme vous, on a su si bien vivre.

Votre digne épouse et vos intéressants enfants désolés, ne peuvent adoucir l'amertume de leurs larmes qu'en pensant à votre vie et à votre fin si chrétiennes. C'est là la seule consolation qui nous reste au jour si cruel de la séparation.

Qui m'eût dit, lorsqu'il y a à peine huit jours, vous me pressiez encore la main dans votre lit de douleur, que je ne vous reverrais plus!

Je vous répèterai en vous quittant, regretté monsieur Couture, le dernier mot que je vous dis alors, non pas adieu! ce mot cependant si doux et si plein d'espérances, serait en ce moment trop pénible pour mon cœur. Celui qui s'échappe de mon âme en ce moment, c'est encore au revoir bientôt, hélas! non plus sur la terre comme je l'espérais encore hier, mais au revoir bientôt au ciel! oui au ciel où il n'y a plus de larmes, parce qu'il n'y a plus de séparation.

THÉÂTRE DE CAHORS

TOURNÉES ARTISTIQUES
M. Saint-Omer, directeur
Mercredi, 11 Mars

Ferdinand le Noceur

comédie-vaudeville en 4 actes
de M. LÉON GANDILLOT

Opinion de la presse parisienne

La République Française

M. Léon Gandillot vient de retrouver un très franc succès avec *Ferdinand le Noceur*. M. Gandillot est intéressant à suivre. Il continue à produire une verve abondante, mais il ne s'abandonne pas à la pure fantaisie, il y a de l'observation chez lui; il se préoccupe de dessiner des types, et tout audacieusement gai qu'il demeure, il aborde de plus en plus le domaine de la vraie comédie. On a pris, l'autre soir, beaucoup de plaisir à écouter ces quatre actes alertes, qui gardent du bon sens jusque dans l'outrance, et où le comique naît souvent d'une savoureuse ironie...

Paul GINESTY.

L'Intransigeant

21 Décembre. — Le théâtre Déjazet vient de nous donner une nouvelle pièce de M. Gandillot, pleine de verve, d'entrain et de gaieté. M. Gandillot, déclarons-le sans ambages, a fait surgir mieux encore que dans les *Femmes collantes*, etc., etc., les situations gaies, l'imbricatio cocasse.

Jamais il n'a mieux embrouillé le léger écheveau de l'intrigue, cultivé le quiproquo qui fait pouffer de rire...

DOM BLASIUS.

Le Petit Moniteur universel

Comme on le devine sans peine (le comique vivant surtout d'oppositions), *Ferdinand honnête*, commis en dettes pharmaceutiques à Paris, est le contraire d'un noceur...

L'auteur y a prodigé plus que jamais son esprit, sa verve, son instinct des choses du théâtre.

C'est un progrès réel du théâtre. C'est un progrès réel, une marche ascendante à l'étoile qui brille au fronton de la scène du Palais-Royal...

Nous y reviendrons... à la quatre centième.

INTÉRIM

La Nation

Avec *Ferdinand le Noceur*, la nouvelle pièce de M. Léon Gandillot, dont le succès au théâtre Déjazet a été aussi éclatant que mérité, nous revenons à la comédie.

Car c'est bien une comédie que cette pièce en apparence futile et légère. Nous n'avons plus devant nous des fantoches de commandes dont le seul but est de forcer le rire; nous avons affaire à des personnes en chair et en os, qui vivent, qui passent et qui nous donnent, même dans leurs excentricités les plus folles, l'illusion de la vérité...

Et d'ailleurs à quoi bon conter, par le menu, une pièce que tout Paris ira applaudir...

Adrien BERNHEIN.

PUBLICATION

PRESCRITE PAR L'ORDONNANCE DU 14 JANVIER 1831 (art. 3)

Extrait de testament

« Je soussignée Pétronille Demeaux v^e Deltheil, demeurant à Cahor, institue pour mon légataire universel mon cousin Henri Demeaux, propriétaire demeurant à Puy-l'Évêque.

« Je donne à la Fabrique de l'église St-Urcis, se, ma paroisse, la somme de mille francs dont la moitié sera employée en messe et l'autre moitié pour les réparations de l'église.

« Je donne au Bureau de bienfaisance de Cahors la somme de deux-cents francs.

« Je donne à l'hospice de Cahor la somme de deux-cents francs.

« Je donne au couvent de la miséricorde de Moissat ou a décedé ma nièce Marguerite Deltheil la somme de mille francs pour les dommages des soins portés à la sœur Ildegarde.

« Tous ces legs en argent sont à la charge de mon héritier universel Hanrit Demeaux auquel je donne pour les acquitter un an à partir du jour de mon décès.

« Je révoque tous les autres testaments que j'ai pu faire antérieurement.

« Fait et écrit de ma main en entier à Cahor le quatre mars mille-huit-cents-quatre-vingt-quatre.

Signé » PÉTRONILLE DEMAUX
» veuve DELTHEIL »

« Enregistré à Cahors le 7 Juin 1886 fol. 46 c. 4 reçu sept francs cinquante centimes, décimes un franc quatre-vingt-huit centimes.

Signé » GIBBERT ».

Extrait par M^e Lescale notaire à Cahors, sous-signé, ce jourd'hui dix mars 1891, sur l'original du testament olographe de ladite dame Pétronille Demeaux, veuve Deltheil, déposé

pour minute audit M^e Lescale par ordonnance de M le président du tribunal de première instance de Cahors en date du 2 juin 1886, dont une expédition est, avec l'original du testament, demeurée en la possession de M^e Lescale.

L. LESCALE.

Le Maire de Cahors a l'honneur d'inviter les héritiers de madame Pétronille Demeaux, veuve Deltheil, en son vivant demeurant à Cahors où elle est décédée le 31 mai 1886, à adresser à monsieur le préfet du Lot, dans les délais prescrits par l'ordonnance du 14 janvier 1831, les réclamations qu'ils auraient à présenter sur l'exécution du testament dont extrait précède. Cahors, le 10 mars 1891.

Le Maire,
J. H. COSTES.

A ceux qui craignent l'influenza. — Grevenmaacher (grand duché de Luxembourg), le 17 janvier 1890. Vos excellentes Pilules Suisses ont un effet merveilleux. Atteint depuis nombre d'années d'une dyspepsie compliquée de constipation, que j'ai vainement essayé de combattre par divers remèdes, je suis maintenant à ma troisième boîte de vos Pilules Suisses, et je suis heureux de vous annoncer mon rétablissement complet. J'ajoute que, récemment atteint de l'influenza, l'usage de vos Pilules Suisses enrayé instantanément le mal dès son début. (Sig. lég.) HUBERTY, pensionné de l'Etat.

Bourse de Paris

Cours du 9 Mars 1891

RENTES

3 0/0 perpétuel.....compt.	95 25
3 0/0 amortissable.....compt.	95 25
3 0/0 Emprunt 1891.....compt.	93 25
4 1/2 0/0 1883.....compt.	105 05

Valeurs Françaises

ACTIONS

BANQUE DE FRANCE.....	4357 50
CRÉDIT FONCIER.....	1286 25
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.....	505 »
COMPTOIR N ^o D'ESCOMP ^e	657 75
EST (Chemin de fer).....	935 »
LYON.....	1542 50
MIDI.....	1330 »
NORD.....	1880 »
ORLÉANS.....	1575 »
OUEST.....	1090 »
GAZ, C ^o parisienne.....	1475 »
CANAL DE SUEZ.....	2452 50
CANAL DE PANAMA.....	37 50
Etablissements DECAUVILLE.....	515 »

OBLIGATIONS

LYON (fusion).....	444 »
EST 3 0/0.....	439 »
MIDI 3 0/0.....	447 75
NORD 3 0/0.....	447 50
ORLÉANS 3 0/0.....	451 »
OUEST 3 0/0.....	448 »
SUD DE LA FRANCE.....	423 »
OUEST-ALGÉRIEN.....	430 »
EST-ALGÉRIEN.....	429 »
CRÉDIT FONCIER, fonc. 3 0/0 1853.....	605 »
— — — — — 4 0/0 1863.....	528 »
— — — — — fonc. 3 0/0 1877.....	390 »
— — — — — comm. 3 0/0 1879.....	474 »
— — — — — fonc. 3 0/0 1879.....	480 »
— — — — — comm. 3 0/0 1880.....	466 25
— — — — — fonc. 3 0/0 1883.....	421 50
— — — — — — — — — — — 3 0/0 1885.....	475 »
— — — — — bons 100 fr. av. lots.....	74 »
GAZ, C ^o parisienne.....	523 »

Valeurs Étrangères

RUSSE, 4 0/0 1889.....	99 95
RUSSE, 4 0/0 consolidé.....	100 50
PORTUGAIS 3 0/0 (rente).....	57 05
PORTUGAIS 4 1/2 0/0 1889.....	442 50
LOMBARDS, 3 0/0.....	342 50
SARAGOSSE 3 0/0.....	390 »

Valeurs en banque

Ch. RUSSE (gr. Société).....	665 »
Oblig. GUAYAQUIL (Équateur) 6 0/0.....	470 20
— PORTO-RICO 3 0/0.....	270 »
— BAHIA (Brésil) 5 0/0.....	450 »

BULLETIN FINANCIER

du 9 mars 1891

Le marché est toujours mauvais. On a bien essayé de le remonter un peu vers le milieu de la séance, mais les ventes de Londres sont venues de nouveau peser sur le marché. Les affaires argentines pèsent toujours sur cette place et il en sera probablement ainsi jusqu'à la liquidation de quinzaine.

Le 3 0/0 est à 95.22 après avoir fait 95.35 au plus haut. Le nouveau est à 93.20.

Les actions de nos grandes sociétés de crédit sont lourdes, le Foncier est à 1280. La Banque de Paris est à 813.75, le crédit Lyonnais est à 797.50.

Les chemins Portugais sont à 510.

Les fonds étrangers ne sont pas brillants. L'italien fait relativement bonne figure à 94.57 1/2.

L'Extérieure est à 76.23/32.

En Banque l'Alpine est relativement ferme. Le Laurium Grec est à 158.75. La Part Petite Presse a de bonnes demandes à 85. La French Guyana est à 32.

Les charbonnages Hongrois d'Uri Kany sont à 230.

Le Crédit Foncier de Tunisie met en souscription le 16 courant 16.690 obligations de 500 3 0/0 afin de se créer des ressources nécessaires pour faire face aux nombreuses demandes de prêts hypothécaires qui lui sont adressés par son comité et sa direction de Tunisie.

La prise d'émission est fixée à 325.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Semaine Sainte et Fêtes à SÉVILLE

A l'occasion des Cérémonies de la Semaine Sainte, du 22 au 29 Mars, et de la Foire et des Fêtes qui auront lieu à Séville, du 18 au 20 Avril, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi de la France et les Compagnies espagnoles, délivrera, du 10 Mars au 15 Avril inclus, au départ de Paris, Orléans, Le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, des billets Aller et Retour de première classe pour Séville, au prix réduit et uniforme de 250 francs par place, avec faculté d'arrêt à divers points du parcours.

Ces billets seront valables jusqu'au 5 Mai inclusivement et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe Sud-Express jusqu'à Madrid, à la condition de payer en outre du prix ci-dessus le supplément complet, c'est-à-dire 50 % du prix des billets à plein tarif.

Fêtes de Pâques à Madrid

A l'occasion des Cérémonies de la Semaine Sainte et des Fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les Compagnies du Midi de la France et du Nord de l'Espagne, délivrera, du 18 au 28 Mars, au départ des gares de Paris, Orléans, Le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, des billets aller et retour de première classe pour Madrid, au prix réduit et uniforme de 200 francs, avec faculté d'arrêt : en France, à Bordeaux, à Bayonne, et à Hendaye, et en Espagne, à tous les points du parcours.

Ces billets seront valables pendant 20 jours et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe Sud-Express, à la condition de payer, en outre du prix ci-dessus, le supplément complet, c'est-à-dire 50 % du prix des billets à plein tarif.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 225 fr. — 2^e classe 170 fr. — Durée de validité : 45 jours.
2^e, 3^e et 4^e itinéraires : 1^{re} classe, 180 fr. — 2^e classe 135 fr. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Enfin, il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduits de 25 %, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations d'hiver des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Pau, Biarritz

Tarif spécial A n° 34 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re} et 2^e classes sont délivrés à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Toute l'année, pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary, Pau, St-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.

Pour une famille de 3 personnes	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — et plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

Excursions aux Stations d'hiver des Pyrénées

Arcachon, Pau, Biarritz

Tarif spécial A n° 41 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 % sur les prix calculés au tarif général

d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary, Pau, St-Jean-de-Luz, et Salies-de-Béarn.

Durée de validité : 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une Gare située à 500 kil. au moins de la station hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

Peu de médicaments pectoraux pourraient fournir en leur faveur des attestations aussi imposantes par leur nombre et par la valeur des médecins illustres qui les ont données que la Pâte Regnaud ; et, lorsqu'on peut citer entre autres, MM. Récamier, médecin de l'Hôtel-Dieu; Bouillon-Lagrange, directeur de l'école de Pharmacie ; Parisel, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine ; de Guise, chirurgien chef de l'hospice de Charenton ; Dr Dojn, médecin de la société de prévoyance, etc., etc., on ne saurait être plus exigeant.

CONTRE les Rhumes, Grippe, Bronchites, Irritations de Poitrine et de Gorge, le Sirop et Pâte pectorale de Nafé de Delangrenier possèdent une efficacité certaine, constatée par la majorité des Membres de l'Académie de Médecine. Sans sels d'opium, tels que Morphine ou Codéine, on les donnera sans crainte aux enfants atteints de toux ou coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

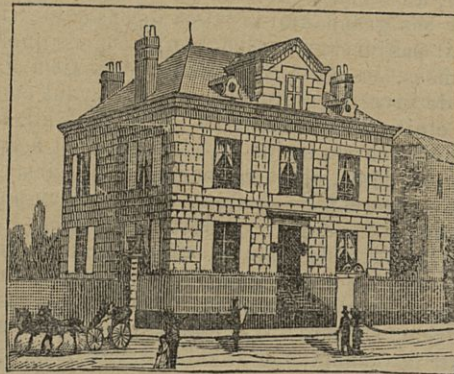
LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. Chez FERRE, pharmacien, 402, r. Richelieu, PARIS, & Ph^{ies}.

LISEZ le MONITEUR DES TIRAGES FINANCIERS, qui fournit gratuitement, verbalement ou par lettre, à tous ses abonnés, les renseignements complets sur toutes les valeurs cotées ou non cotées, publie régulièrement les Listes de tous les Tirages et des Echéances de Coupons, donne une Revue détaillée de la situation financière et des informations sur les Assemblées des Actionnaires. — On s'abonne dans tous les bureaux de poste, ou à la direction : 23, rue de la Sourdière, Paris.

8 fr. par an, paraît tous les jeudis. (27 années d'existence)

Envoi gratuit d'un numéro sur demande.



16, rue du Maréchal Brune, 16

A BRIVE

AUDOUARD

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE FRANCE ET DE LA SOCIÉTÉ D'ODONTOLOGIE DE PARIS

CHIRURGIEN-DENTISTE des principaux Établissements d'Éducation du Lot et de la Corrèze

DENTS ET DENTIERS PERFECTIONNÉS

(Les meilleurs Systèmes Français, Anglais et Américains)

POSÉS sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles, et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé (garantis).

Grand succès dans le traitement des anomalies de position des dents permanentes, jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, et toutes les opérations relatives à l'art dentaire.

Visible tous les jours, de 9 à 11 h. du matin, et de 4 à 5 heures du soir

(DIMANCHES ET FÊTES EXCEPTÉS)

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, de vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : AUDOUARD, BRIVE

PLACEMENT SÉRIEUX PLACEMENT RÉMUNÉRATEUR PLACEMENT GARANTI

Ces trois conditions essentielles sont indiquées par le COMPTOIR DÉPARTEMENTAL 86, r. de Richelieu, Paris



COFFRES-FORTS TOUT EN FER Pierre HAFNER

1^{re} Médailles d'Or aux Expositions Universelles de 1878 et 1889.

12 & 14, PASSAGE JOUFFROY PARIS

Envoi FRANCO de DESSINS et PRIX-COURANTS.

ALPH. SÉGUELA, FILS

PÉPINIÉRISTE-VITICULTEUR

CAHORS. — 14, Avenue de la Gare, en face l'ancienne gare. — CAHORS

VIGNES AMÉRICAINES, ARBRES & ARBUSTES

Plants greffés : en alicante H. Bouschet, auxerrois-méreau, et autres variétés du pays.

Producteurs directs : racinés et boutures tels que Othello, Herbemonts, Jacquez, etc.

Boutures riparia : tomenteux et glabres pour le greffage sur table.

Racinés riparia : pour le greffage sur table et la plantation à demeure.

Arbres fruitiers, Arbres et Arbustes d'ornement; Arbres pour avenues, Chênes truffiers

PÉPINIÈRES A CAILLAC

Constructions Rustiques, entreprise de jardins avec plans et devis. Rocailles Artificielles.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc. 125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.

ou en 25 séries à 75 centimes

ne reviendra qu'à 18 fr. 75

AVEC 125 CARTES COLORIÉES

15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes.

La 1^{re} liv. à 15 c., contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires

ou un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adresser, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série

REPRÉSENTANT de commerce

sérieux trouvera grands avantages sur les conditions actuelles et brillante situation dans une des plus anciennes maisons d'importation du Havre défiant toute concurrence pour les Cafés, Rhums, Spiritueux, Malaga, Madère et Vins d'Algérie. Écrire avec nom des maisons représentées. Case 72, Havre.

SIROP PHÉNIQUE

de VIAL, Pharm. à Paris

Combat les microbes ou germes des maladies de poitrine, réussit merveilleusement dans les Toux, Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Grippe, Enrouements.

DÉPOT : Toutes Pharmacies

PHOSPHATE DE FER

de LERAS, Dr Es-Sciences

Ce ferrugineux est le seul qui renferme dans sa composition les éléments des os et du sang; il est très efficace contre l'anémie, l'appauvrissement du sang, les maux d'estomac, les pâles couleurs, les pertes blanches, l'irrégularité de la menstruation. Toujours bien supporté, il est très ordonné aux dames, aux jeunes filles et aux enfants délicats.

DÉPOT : Toutes Pharmacies.

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse Clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Été

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

VIGNES AMÉRICAINES

PAR MILLIONS A LA VENTE

de plants directs, porte-greffes et de plants greffés-soudés PRIX TRÈS MODÉRÉS

S'adresser au propriétaire : M. Victor COMBES

Chevalier du Mérite agricole, à Vire, par Puy-l'Evêque (Lot)

Envoi franco du prix-courant sur demande

VIENT DE PARAÎTRE :

Expériences pratiques sur la Culture des Vignes américaines

PAR M. VICTOR COMBES

En vente chez l'auteur et principaux libraires

PRIX : 3 fr. FRANCO-POSTE

HONORÉ Photographe
77, BOULEVARD GAMBETTA, 77
CAHORS

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.